





Guinée
2011



www.africaneconomicoutlook.org/fr



-  Port de commerce
-  Port pétrolier
-  Port de pêche
-  Aéroport
-  Route principale

-  Capitale (1 494 000 hab. 2007)
-  plus de 100 000
-  plus de 40 000
-  plus de 20 000

0 km 35 70 105 km



Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Guinée

Vue d'ensemble

La Guinée est un pays pauvre et fragile, en dépit d'un potentiel économique considérable, varié et inexploité. En effet, le pays dispose d'une des plus grandes réserves mondiales de bauxite (les deux tiers des réserves mondiales) et de minerai de fer, mais aussi de gisements importants d'or et de diamant, et de possibilités pour le développement d'autres métaux, du pétrole et du gaz. Les faiblesses structurelle et institutionnelle dont continue de souffrir la Guinée n'ont pas permis de développer une vision stratégique ni une capacité d'exécuter le type de politique requis pour jouir pleinement des avantages que lui procure sa richesse minière.

Sur la période 1985-2002, la Guinée s'est engagée dans un processus de libéralisation et de transformation économique : il a permis une croissance moyenne réelle du produit intérieur brut (PIB) de 4 % par an sur la période (soit un accroissement de 0.8 % du revenu par habitant), tout en stabilisant les prix et le taux de change. Après des dérapages dans la mise en œuvre des réformes entre 2003-06, qui ont abouti à une baisse du revenu par habitant de 0.6 %, le marasme économique s'est amplifié en 2007 sous l'effet de la crise mondiale. Face aux difficultés, la Guinée a mis en œuvre depuis 2007 des réformes au titre de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP2), appuyée par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) du Fonds monétaire internationale (FMI) et les interventions des autres partenaires techniques et financiers. Les réformes ont porté leurs fruits en 2008 en dépit d'un contexte international difficile. La croissance s'est accélérée de 1.8 % en 2007 à 4.9 % en 2008. Mais, à partir de 2009, la situation économique a été marquée par la persistance des effets conjoints de la crise économique et financière et de la crise socio-politique ; par conséquent, le PIB a régressé de 0.3 %.

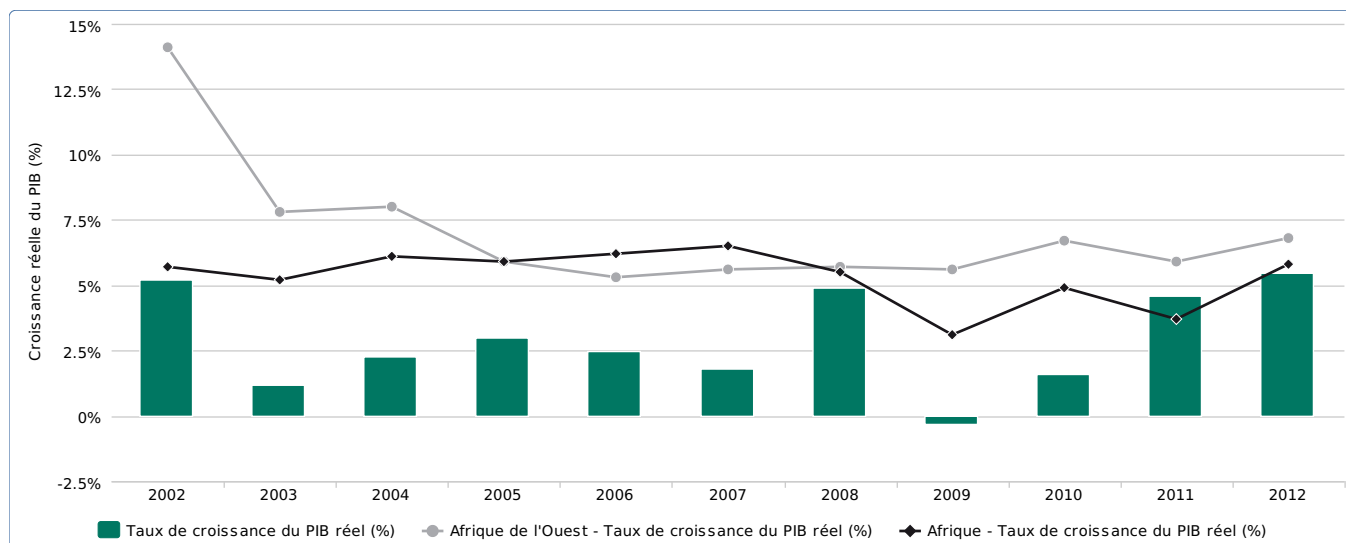
La situation économique continue à être difficile comme le laissent entrevoir les indicateurs en 2010. Le taux de croissance économique se situe à 1.6 %, un niveau insuffisant pour faire reculer la pauvreté. Le taux d'inflation élevé (15.8 %) continue d'éroder le pouvoir d'achat de la population. L'incidence de la pauvreté, qui a été de 49% en 2002, a atteint 55 % en 2010. Les réserves de change, amenuisées, ne permettent de couvrir que 1.9 mois d'importations. Les arriérés intérieurs et extérieurs ont fortement augmenté, rendant difficile l'amélioration du cadre macroéconomique. A ce tableau de bord, il faut ajouter la baisse substantielle de l'aide publique au développement tant au niveau bilatéral qu'au niveau multilatéral. Par ailleurs, l'augmentation des prix des principaux produits importés, comme les denrées alimentaires et le pétrole, a également aggravé la situation. A ce rythme, l'atteinte du point d'achèvement au titre de l'Initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), un enjeu de taille quasiment réalisé à la fin de 2008, sera une tâche difficile pour la Guinée si la tendance n'est pas rapidement inversée.

Au cours de la dernière décennie, la Guinée a connu une instabilité socio-politique récurrente marquée par des violences d'État sur la population civile. Cet environnement socio-politique était peu propice au développement du monde des affaires.

Les premières élections libres de l'histoire de la Guinée se sont déroulées le 27 juin 2010. Ces élections devraient conduire à un nouvel ordre constitutionnel, au retour des forces de défense et de sécurité dans les casernes et à leur transformation en force républicaine au service de la paix, de la démocratie et du développement.

En somme, la stabilisation socio-politique, consécutive à l'élection présidentielle de 2010 et la reprise économique mondiale devraient permettre une consolidation de la croissance à partir de 2011.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (W)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932412008>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	-0.3	1.6	4.6	5.5
Inflation IPC	4.7	15.8	13.5	8.2
Balance budgétaire % PIB	-8.4	-12	-10.8	-9.3
Balance courante % PIB	-9.2	-8.3	-5.6	-3.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414364>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	24.2	23.8
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	18.8	23.8
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	6.6	6.2
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	0.5	0.4
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	8.9	9.5
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	18.9	15.9
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	6.6	5.6
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	-	-
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	12.8	12
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	2.8	2.7
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415333>

L'année 2010 a été marquée par une certaine morosité qui a affecté le dynamisme des activités économiques. Le taux de croissance de l'économie est estimé à 1.6 % correspondant à une chute importante du revenu réel par habitant de 1.5 %. Cette faiblesse de la croissance est en grande partie imputable, en ce qui concerne l'offre, au bas niveau de la valeur ajoutée des secteurs secondaires (32.6 % du PIB en 2010) et tertiaire (37.8 % du PIB en 2010), qui ont enregistré respectivement des taux de croissance de 2.1 % et 2.4 %. Le secteur primaire (21.8 % du PIB en 2010) a connu un taux de croissance de 3.2 % attribuable aux sous-secteurs « agriculture, chasse » et « élevage ».

En effet, le secteur agricole a enregistré une croissance de 3.6 % correspondant à l'objectif initial en 2010. L'agriculture et l'élevage ont bénéficié de l'attention du gouvernement, appuyé par les partenaires au développement en matière de réformes, de moyens techniques agricoles et d'intrants. Cet appui a été soutenu par une bonne pluviométrie enregistrée sur toute l'étendue du territoire, favorisant ainsi de bonnes récoltes. Les réformes envisagées par les autorités dans le secteur primaire devraient permettre d'atteindre un taux de croissance de 3.9 % en 2011, avant de se hisser à 5.3 % en 2012.

En ce qui concerne le secteur secondaire, le sous-secteur minier a enregistré un taux de croissance de 1.1 % (contre un recul de la production de 5 % en 2009). La relance de ce secteur en 2010 a été ralentie par des contraintes liées notamment aux surestaries portées au préjudice de la Compagnie de bauxite de Guinée (CBG), à deux accidents enregistrés sur le chemin de fer de la Société de bauxite de Kindia (SBK) et aux difficultés techniques relatives à la production de Société minière de Dinguiraye (SMD). La croissance du secteur du bâtiment et des travaux publics est passée, de 1 % en 2009 à 4.7 % en 2010, contre un objectif de 6.5 %, ce qui a contribué aux contreperformances de la croissance dans le secteur secondaire. Le secteur manufacturier a connu aussi une contreperformance, avec un taux de croissance de 1.1 % contre un objectif initial de 2.1 %, imputable en grande partie à la baisse importante enregistrée au niveau de la production de farine de l'ordre de 36 %.

Le secteur tertiaire a enregistré un taux de croissance de 2.4 %. Comparé à 2009, année durant laquelle le taux de croissance du secteur était de 0.8 %, cette hausse de la croissance serait principalement imputable aux sous-secteurs de l'administration, du transport et du commerce dont les performances sont corrélées à l'évolution des autres sous-secteurs. Ce secteur pourrait atteindre un taux de croissance de 3.8 % en 2011 avant de situer à 4.6 % en moyenne sur la période 2012-14 grâce à une relance des activités au niveau de l'ensemble des sous-secteurs de services sous-tendue par une amélioration des infrastructures économiques (eau, électricité et télécommunications) et de l'environnement des affaires.

Côté demande, la consommation finale totale a baissé de 6.5 % en 2010. La dégradation des revenus des ménages, qui s'est traduite par une diminution de la demande, a affecté le niveau de la consommation finale privée qui a baissé de 8.5 %. En revanche, le taux de croissance de la consommation finale publique a enregistré une nette progression de 9.7 %. Ceci pourrait être expliqué par : i) la prise en charge de nouveaux agents de la fonction publique qui a fait accroître la masse salariale de 53.8% ; ii) la hausse enregistrée dans la consommation des achats de biens et services qui a plus que doublé au cours de l'année 2010.

Sur le plan de l'investissement, l'économie a connu une amélioration. En effet, la formation brute de capital fixe (FBCF) totale a augmenté en 2010 de 20.9 %, contre une baisse de 14.8 % enregistré en 2009. L'augmentation importante de la FBCF enregistrée, principalement, dans le secteur minier, a eu pour effet d'augmenter la formation brute du capital du secteur privé de 25 % contre 11.8 % en 2009, alors que la FBCF publique a connu un accroissement moins prononcé, soit 12 %. Ces investissements n'ont pas permis de booster la croissance et de réduire substantiellement la pauvreté, car ils ont été orientés vers des secteurs non productifs tels que la sécurité et la défense. En outre, le financement de ces investissements, compte tenu de la suspension de l'aide extérieure, a été assuré en grande partie par le budget national de développement, ce qui a eu pour conséquence la hausse du déficit budgétaire.

La croissance résiduelle du PIB est attribuée au solde extérieur caractérisé par un accroissement accéléré des importations et des exportations de biens et services, respectivement de 24.3 % et de 34.9 %, des évolutions essentiellement dues à l'augmentation des prix à l'exportation et à une forte dépréciation du franc guinéen face aux principales devises.

Dopée par la demande extérieure et la conjoncture internationale, la croissance devrait s'accélérer avec l'appui des ressorts intérieurs : l'émergence d'une demande intérieure, le maintien d'un cadre macroéconomique sain soutenu par la promotion de la bonne gouvernance, la poursuite de la réforme des finances publiques et la mobilisation accrue des ressources publiques. La paix sociale renforcée par une politique de lutte contre la pauvreté en matière de décentralisation, de microfinance aura un impact certain sur la croissance en particulier dans les secteurs vivriers, l'élevage, la pêche artisanale et l'orpaillage.

Les projections prévoient une accélération de la croissance de 1.6 % en 2010 à 4.6 % en 2011, avec une

consolidation à 5.5 % en 2012.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	19.2	17.3	20.9	7.7	10.3	6.1	2.7	3.7
Publique	4.4	5.5	12	-10	2.1	1.1	-1	0.2
Privée	14.8	11.8	25	15	13	5	3.7	3.5
Consommation finale	85.2	94.6	-6.5	3.9	-0.1	-5.4	3	-0.1
Publique	8	9	9.7	-7.9	-6	0.9	-0.8	-0.5
Privée	77.1	85.6	-8.5	5.6	0.6	-6.3	3.8	0.4
Secteur externe	-4.3	-12	-	-	-	0.9	-1.1	1.9
Exportations	27.5	25.6	3.1	13.2	9.5	0.7	3.1	2.4
Importations	-31.8	-37.6	-0.6	11.8	1.3	0.2	-4.2	-0.5
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	1.6	4.6	5.5

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416302>

Politiques macroéconomiques

Les objectifs macroéconomiques visés sur la période 2011/12 comprennent : *i)* une croissance économique annuelle de 4.6 % en 2011 et 5.5 % en 2012, afin de permettre une augmentation du revenu par tête respectivement de 1.5 % et de 2.4 %, découlant d'un taux d'investissement de 28 % du PIB ; *ii)* une inflation à un chiffre, qui se limitera d'abord à 13.5 % en 2011, puis à 8.2 % en 2012, et une variation de 3 % du taux de change par rapport au dollar en réduisant la prime de change ; *iii)* la convergence de la monnaie vers la croissance du PIB nominal autour de 15 % par an et le crédit au secteur privé limité au rythme du PIB réel.

Ces objectifs sont soumis à la contrainte du déficit primaire de 9.4 % du PIB en 2011 et 8 % du PIB en 2012 et de 2.5 mois d'importations pour les réserves internationales. Les projections convergent vers ces objectifs de base dont les réalisations dépendent des politiques économiques à mener sur la période 2011/12, en particulier : *i)* le maintien d'un cadre macroéconomique sain ; *ii)* la mise en œuvre d'une politique monétaire efficace et le renforcement du système financier avec des politiques prudentes en matière de finances publiques ; *iii)* la prise en compte de la dimension régionale d'intégration économique et financière ; et *iv)* la poursuite des réformes structurelles en matière de transparence budgétaire, de sécurisation des ressources publiques, la gestion efficace de la dette, et d'amélioration du climat des affaires.

Politique budgétaire

En dépit du gel de l'aide budgétaire, les efforts de recouvrement des recettes propres ont permis d'obtenir des résultats encourageants, mais insuffisants. Les priorités du gouvernement portent : *i)* sur une mobilisation accrue des ressources de l'État basée sur l'efficacité fiscale à travers le contrôle et le renforcement de l'administration fiscale en raison de la faible croissance et, à défaut, d'un élargissement à court terme de l'assiette fiscale ; et *ii)* sur la réduction du niveau de vie de l'État et l'utilisation rationnelle des ressources publiques dans la transparence de l'exécution des procédures budgétaires.

La forte expansion des dépenses courantes en 2010 a conduit à une détérioration du déficit budgétaire hors dons et intérêts (12 % du PIB) et du déficit primaire (10.2 % du PIB). En effet, les recettes hors dons (15.3 % du PIB) ont crû de 30 % par rapport à 2009 ; résultat imputable à la hausse de 24.7 % des recettes minières (3.4 % du PIB) et de 31.4 % des recettes non minières (13.1 % du PIB). Mais les dépenses totales ont progressé de 44.9 % par rapport à 2009. Elles sont marquées notamment par une hausse de 43 % pour les dépenses courantes (19.7 % du PIB) et de 49.6 % des dépenses en capital (8.9 % du PIB), dont 61.5 % pour les dépenses d'investissements financées sur les ressources propres (46.4 % des recettes fiscales), contre un repli de 3.5 % des dépenses d'investissements sur le financement extérieur. Les dépenses publiques progressent, avec un accent particulier mis sur les dépenses sociales, les dépenses d'infrastructures (eau, électricité et réhabilitation des casernes) et les paiements d'intérêts qui, malgré leur niveau relativement faible, représentent 20 % des dépenses en capital en 2010. Cette évolution plus rapide des dépenses que des recettes résulte d'une politique contra-cyclique en période de faible croissance.

L'exécution des dépenses de 2010 a conduit à un endettement de l'État auprès du système bancaire, du Trésor auprès de la Banque centrale de la République de Guinée (BCRG) et à l'accumulation d'arriérés de paiements de la dette extérieure. Toutefois, il faut noter que le niveau des dépenses publiques est inférieur de 3 à 5 points à celui des États fragiles et des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

La gestion du budget s'est effectuée sans accroissement de la pression fiscale. A moyen terme, le gouvernement envisage d'augmenter légèrement le taux de la pression fiscale de 15.2 % en 2010 à 18.8 % en 2012, avant de le consolider à près de 20 % à l'horizon 2013, grâce la révision de la fiscalité minière et pétrolière et à l'élargissement de l'assiette fiscale. Le renforcement de la gouvernance fiscale restera une préoccupation majeure avec le renforcement des capacités de l'administration fiscale, la simplification du système fiscal, l'amélioration du rendement de la taxe sur la valeur ajoutée en particulier dans le secteur moderne et des grandes entreprises.

Le système fiscal de la Guinée est celui d'une économie en cours de monétarisation et en pleine restructuration. En 2010, les catégories d'impôts et taxes les plus importantes sont tout d'abord les taxes sur les biens et services (33.3 % des recettes fiscales), suivies des transactions sur le commerce extérieur (24.5 % des recettes fiscales) et des impôts sur le revenu et les bénéfices (16.3 % des recettes fiscales).

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	15	15.8	16.3	16.7	16.7	15.3	13.9
Recettes fiscales	11.9	13.6	14.8	15.8	14.7	13.8	12.6
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	1.9	1.4	0.5	0.4	1.4	1	0.7
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	19.9	15.3	17.5	25.1	28.7	26.1	23.2
Dépenses courantes	13.4	11.3	13.4	17.5	19.7	17.9	15.5
Sans les intérêts	11.6	8.9	10.8	15.3	17.9	16.5	14.2
Salaires	4.1	3.5	4.1	5.3	5.1	5.5	6
Biens et services	3.6	3.2	4.8	6.5	9	7.9	5.8
Intérêts	1.8	2.4	2.6	2.2	1.8	1.4	1.3
Dépenses en capital	6.3	3.9	4	7.5	8.9	8.2	7.7
Solde primaire	-3	2.9	1.4	-6.2	-10.2	-9.4	-8
Solde global	-4.8	0.5	-1.2	-8.4	-12	-10.8	-9.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417271>

Politique monétaire

La politique monétaire est élaborée et menée par la BCRG en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, assisté par des comités de surveillance des prix, des changes, des banques et de la microfinance. La BCRG, qui ne bénéficie que d'une relative autonomie, a joué un rôle déterminant dans tout le processus de réformes et de transformation économique et financière qu'a connu le pays.

Le secteur monétaire est caractérisé par un taux moyen de liquidité de l'économie (exprimée par la masse monétaire en pourcentage du PIB) de 28,5 % en 2010 contre 26,8 % en 2009. Cette situation de sous-liquidité limite l'efficacité de la politique monétaire dans la lutte contre l'inflation et contre la dépréciation de la monnaie. Elle empêche également un financement approprié de l'économie.

La masse monétaire a augmenté de 29.6 % en 2010 contre 25.3 % un an auparavant. En l'absence de tout financement extérieur du budget, la BCRG n'a pas le choix, elle doit financer les opérations budgétaires courantes par la planche à billets. Il s'en est suivi un phénomène d'explosion des agrégats monétaires : en 2010, les créances nettes sur l'État ont augmenté de 124.7 % par rapport à l'exercice de 2009, limitant ainsi l'efficacité de la politique monétaire.

En 2010, la dépréciation du franc guinéen par rapport au dollar est estimée à 28.5 % et à 13.8 % par rapport à l'euro. Cette situation s'explique par le relâchement des efforts dans la gestion rigoureuse des réserves de change et les mesures visant un contrôle strict sur le marché parallèle. L'accroissement de la masse monétaire se trouve ainsi corrélé à la dépréciation du taux de change du franc guinéen vis-à-vis des principales devises.

Le taux d'inflation s'est établi en 2010 à 15.8 %, contre 4.7 % en 2009. Cette hausse du taux d'inflation est imputable à : *i*) l'attentisme des opérateurs économiques dû à la période électorale ; *ii*) la forte dépréciation du

franc guinéen par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux ainsi que ; *iii*) la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire expansionnistes. La poursuite des réformes au niveau de la politique monétaire et la mise en place d'une gestion rigoureuse des finances publiques, comme c'était le cas en 2009, devraient permettre, dans les deux années à venir, d'endiguer l'évolution instable des prix sur le marché. Le taux d'inflation devrait passer de 13.5 % en 2011 à 8.2 % en 2012.

Les avoirs extérieurs bruts ont augmenté en passant de 163.5 millions USD en 2009 à 279.2 millions USD en 2010, soit des réserves en devises estimées à 1.9 mois d'importations de biens et services en 2010 contre 1.4 mois d'importations en 2009. Le manque de concours extérieurs conjugué à une forte demande de devises pour financer les importations de biens ainsi que le non rapatriement des recettes d'exportation seraient des facteurs qui influent sur le niveau des réserves.

L'objectif principal de la politique monétaire est la maîtrise de l'inflation. Dans cette optique, la BCRG devra continuer à orienter ses efforts vers une meilleure gestion des liquidités. Quant à l'État, il devrait avoir recours aux bons du Trésor pour financer son déficit. Dans ce cadre, la BCRG est parvenue, le 29 juin 2010, à un accord avec le ministère de l'Economie et des Finances en vue de réduire l'endettement de l'Etat. Il est assorti d'un échéancier de paiement. Cet endettement représente 85.5 % de la création monétaire au 31 décembre 2009. En outre, pour faciliter une gestion plus efficace de la liquidité bancaire, l'équipe de prévisions des facteurs autonomes mise en place en décembre 2009 doit permettre à la fois d'évaluer le niveau d'intervention de la BCRG sur le marché monétaire et d'anticiper l'évolution à court terme de ses liquidités. La BCRG envisage la relance du marché interbancaire de la monnaie nationale en vue d'obtenir une allocation optimale de la liquidité au sein du système bancaire. Ceci lui permettrait de jouer pleinement son rôle de prêteur de dernier ressort avec une réduction sensible de la pression sur la monnaie résultant de la demande des banques commerciales.

Dans le cadre du renforcement de l'appui au système bancaire pour la réduction des risques liés au crédit, la BCRG porte ses efforts sur l'amélioration de la Centrale des risques et la mise en place de la Centrale des incidents de paiements. En outre, elle envisage de nouvelles mesures portant sur : *i*) le renforcement des réserves de change du pays ; *ii*) l'amélioration du fonctionnement du marché des changes ; *iii*) la limitation du financement du déficit budgétaire par bons du trésor à un maximum de 5 % de la moyenne des recettes fiscales des trois derniers exercices pour une durée n'excédant pas 92 jours, conformément aux statuts de la BCRG ; *iv*) le renforcement des institutions de l'intermédiation financière existantes et l'ouverture de nouvelles branches à l'intérieur du pays ; *v*) l'implantation de nouvelles institutions d'intermédiation financière pour densifier et diversifier les services financiers.

Au titre de l'année 2011, la politique monétaire maintient le cadre de la FRPC et poursuit ses mesures, en vue, d'une part, de renforcer la stabilité des prix, de la monnaie et du système financier et, d'autre part, de créer un environnement favorable à la reconstitution des réserves de change et au développement d'instruments de financement du secteur privé, en particulier à travers la réforme du secteur de la microfinance. À cette fin, la BCRG assurera le contrôle de la liquidité en vue de parvenir aux réalisations intermédiaires que sont : la reconstitution des réserves de change à un mois puis à 3 à 4 mois d'importations, la croissance de l'offre de monnaie (15 % en moyenne) au rythme du PIB nominal, une inflation réduite à un chiffre et la variation du taux de change dans un serpent de 15 %. Ainsi, la politique monétaire sera encadrée par les critères de performance de la FRPC et les critères de convergence de la Zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO).

Position extérieure

La balance des biens et services de la Guinée est structurellement déficitaire en raison d'un déficit de la balance des services assez important qui n'est qu'en partie compensé par la balance commerciale souvent excédentaire.

La structure du commerce extérieur (de biens) est dominée à l'exportation, par le secteur minier (14.5 % du PIB en 2010), composée principalement de la bauxite, qui représente en 2010 une part de 34 % des recettes d'exportation des biens. Les principaux clients de la Guinée sont : l'Inde, l'Espagne, la Russie, l'Allemagne, l'Irlande, les États-Unis et la France. À l'importation, la structure, en 2010, se compose ainsi : biens intermédiaires et d'équipement (46.8 %), produits alimentaires et autres consommations (35.3 %) et produits pétroliers (25.9 %), en provenance de la Chine, des Pays-Bas, de la France et du Royaume-Uni. Les exportations de services (4.6 % des exportations des biens et services) et les importations de services (26 % des importations des biens et services) sont respectivement, la troisième source de revenu d'exportation avant les produits agricoles et le premier poste de dépenses à l'importation. Depuis 2009, avec l'effondrement des cours de l'aluminium de plus de 40 %, l'or a pris le relais pour devenir la première source de revenu à l'exportation (plus de 57 %).

Au total, les exportations de biens en valeur (f.o.b.) ont augmenté de 34.9 % en 2010 contre une baisse de 26 % en 2009. Cela s'est traduit par une augmentation de 6.8 points de pourcentage de la part des exportations

dans le PIB, atteignant 30.8 % du PIB en 2010. Les importations en valeur sont passées de 24.2 % du PIB à 27.5 %. La balance commerciale gagne 3.5 points. Ce résultat est imputable à la hausse des cours de l'or et du diamant ainsi qu'à une hausse, si on les compare à la tendance à la baisse observée en 2009, des cours de bauxite et de l'alumine. Par conséquent, le taux de couverture a augmenté de 130.9 % en 2009 à 142.1 % en 2010.

Toutefois, le déficit de la balance des biens et services s'est accentué légèrement pour atteindre 6.2 % du PIB contre un déficit de 5.8 % du PIB en 2009, imputable à la reprise de l'activité économique et aux importations du secteur minier. Ce déficit traduit l'importance de la demande globale locale qui dépasse largement la production de biens et services, en raison d'une faible productivité et d'une spécialisation non adéquate.

Le déficit persistant de la balance des opérations courantes est passé de 9.2 % en 2009 à 8.3 % du PIB en 2010, traduisant un manque de compétitivité de l'économie guinéenne, ce qui contribue à la dépréciation la monnaie nationale.

L'absence de concours extérieurs due à la crise financière et politique a renforcé l'accumulation de déficit de la balance des paiements et a laissé les réserves brutes internationales, qui sont passées de 1.4 mois d'importations en 2009 à 1.9 mois d'importations en 2010, à des niveaux assez faibles.

En 2010, les investissements directs étrangers (IDE) ne représentaient plus que 12.5 % de leur niveau de 2009 évalué à 140.85 millions USD en raison de l'attentisme des opérateurs. Cette attitude était liée à la lenteur du processus des élections présidentielles. Les autorités guinéennes envisagent de relancer le forum économique sur les investissements privés en Guinée tout en tirant les leçons des études de la Banque mondiale sur la facilité des affaires et la restructuration du secteur minier. Les flux des investissements directs étrangers devraient atteindre 540.30 millions USD en 2011 et 567.32 millions USD en 2012.

Un important ballon d'oxygène devrait être pourvu par l'atteinte du point d'achèvement, dans le cadre de l'Initiative PPTE, à laquelle le pays est éligible depuis 2000. Cet objectif est reporté depuis 2008. Le pays fait face à un lourd fardeau : sa dette extérieure, dont le stock (encours et arriérés) est estimé à 3.02 milliards USD (67.1 % du PIB) en 2010 contre 3.09 milliards USD (66.7 % du PIB) en 2009. La dette est essentiellement publique et multilatérale (65 %). Les arriérés accumulés représentent environ 1.1 % du stock en 2010. Le service de la dette extérieure est estimé à 174.7 millions USD, 11.8 % des exportations de biens et services (et 32 % des recettes fiscales), soit une hausse de un point par rapport à 2009. La dette donne peu de marges d'intervention à l'Etat dans le financement budgétaire de ses programmes de lutte contre la pauvreté. Ainsi, dans un contexte de ralentissement de l'investissement public, l'Etat n'a d'autre choix que d'accumuler des arriérés afin de maintenir certaines dépenses nationales. Le désendettement de l'Etat permettra de prendre en charge un budget orienté vers des programmes novateurs de développement.

La situation d'endettement devrait pouvoir se stabiliser au cours des deux années à venir pour éviter l'accumulation d'arriérés. L'élection présidentielle du 27 juin 2010 offre de bonnes perspectives pour la restauration de la confiance réciproque et pour la reprise des négociations avec les partenaires techniques et financiers et l'ensemble de la communauté internationale en vue de la mise en œuvre du DSRP et de la poursuite des réformes dans le prolongement de la FRPC en 2011 et 2012.

Sur le plan de la coopération régionale, la Guinée devra également faire face à ses obligations au titre de son appartenance à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), à l'Union du fleuve Mano (UEFM) et à la deuxième zone monétaire (ZMAO). La Cedeao soutient les pays membres dans la négociation des accords de partenariat économique avec l'Union européenne.

Des projets d'intégration dans le secteur de l'agriculture irriguée, des infrastructures, en particulier dans le secteur des transports et de l'énergie, visant le renforcement, l'intégration et la sécurité alimentaire et énergétique, sont en cours d'identification et de préparation conjointe avec les partenaires au développement pour un déploiement entre 2010 et 2014.

Au plan de la stabilité macroéconomique et financière, au titre de la convergence, la Guinée devra améliorer ses faibles performances. En effet, en 2010, le pays n'a rempli aucun critère sur les quatre critères de premier rang retenus et un seul parmi les six critères de second rang, à savoir le financement intérieur sur le budget national de développement qui devrait être de l'ordre de 46 % des recettes intérieures.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

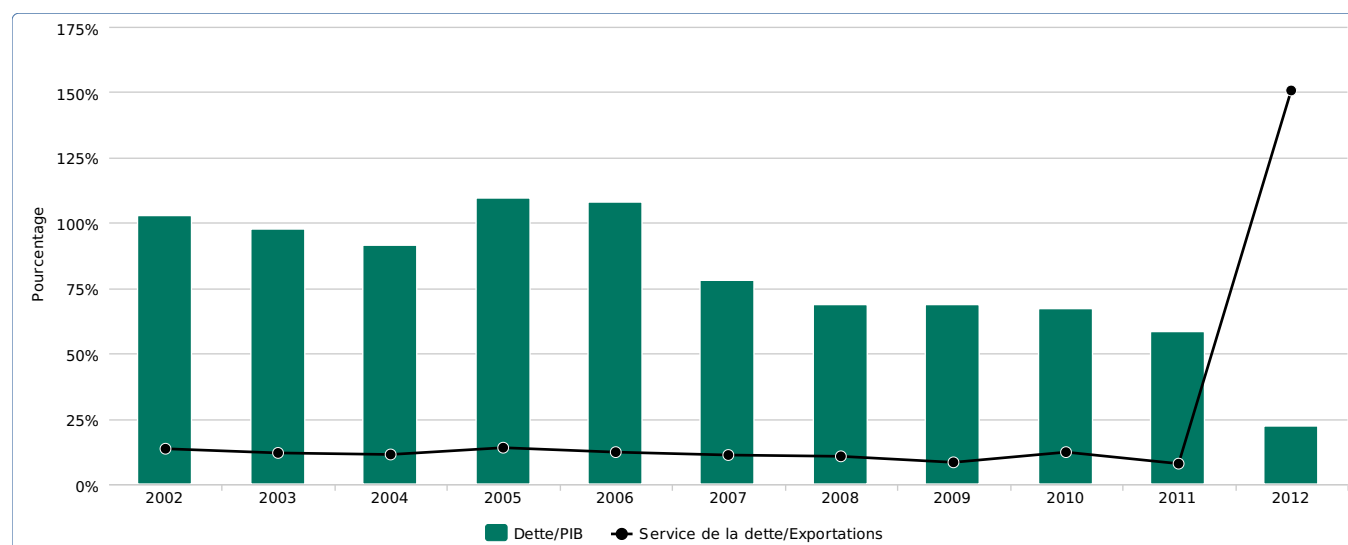
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	3.8	-0.3	-0.5	-0.2	3.3	3.6	5.3
Exportations de biens (f.o.b.)	24.4	29.1	29.8	24	30.8	30.5	31.1
Importations de biens (f.o.b.)	20.6	29.4	30.4	24.2	27.5	26.9	25.8
Services	-8.1	-6	-7.5	-5.9	-9.4	-7	-6.9
Revenu des facteurs	-1.5	-1.5	-1.8	-3.8	-1.9	-1.9	-1.7
Transferts courants	1	-3.2	0.4	0.8	-0.3	-0.3	-0.2
Solde des comptes courants	-4.9	-11	-9.4	-9.2	-8.3	-5.6	-3.6

Source : Données de la Banque centrale (BCEAO) et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418240>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932412008>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

L'économie guinéenne est considérée comme une économie vulnérable et fragile, exposée aux aléas de la conjoncture internationale. Sa structure est caractérisée par une base étroite de production et d'investissement dominée par un secteur minier d'extraction essentiellement primaire, cohabitant avec un secteur informel relativement important. L'économie est confrontée à une faible capacité de mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles, pourtant nécessaires à l'accélération de la croissance et de la lutte contre la pauvreté.

Les mesures pour impulser le développement du secteur privé visent : *i)* l'élaboration d'une politique de promotion du secteur privé ; *ii)* l'amélioration du climat des investissements ; *iii)* le renforcement de l'appui financier et non financier au secteur privé ; *iv)* la viabilisation des zones industrielles et la création de zones franches industrielles ; *v)* le renforcement des capacités managériales des promoteurs guinéens ; *vi)* la facilitation d'accès aux marchés à travers l'intégration régionale.

Les interventions porteront sur la révision du code des investissements, élaboré depuis 1995, qui nécessite une réactualisation pour le rendre plus attractif. C'est dans cette perspective que le gouvernement entend mettre en œuvre l'élaboration d'une Lettre de politique du secteur privé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud).

Ces différentes actions devraient déboucher sur la mise en place d'un cadre institutionnel comprenant les ministères en charge de la promotion du secteur privé, les offices de promotion et d'appui au secteur privé ainsi que les organisations professionnelles, les chambres consulaires, les systèmes bancaires et tous les autres mécanismes de soutien et d'appui (fonds d'études et d'assistance, fonds de garantie, fonds de participation) initiés par le gouvernement et les partenaires au développement.

Le gouvernement envisage de mettre en place une agence de promotion des investissements privés (APIP) en remplacement de l'Office de promotion des investissements en Guinée (OPIP) dont l'objectif serait plus élargi et porterait notamment sur : *i)* la création d'un guichet unique pour la facilitation et un meilleur suivi des formalités de création d'entreprises et de sociétés, de modification ou de cessation d'activité ; *ii)* la cohérence entre le code des investissements des PME/PMI et les codes sectoriels et ; *iii)* l'harmonisation avec les autres agences de la Cedeao.

Les privatisations effectuées au début des années 2000 sont désormais renforcées par des mesures visant à améliorer le climat des affaires du secteur privé. Toutefois, les résultats dans ce domaine ne sont pas satisfaisants. En effet, les études sur « la facilité des affaires » 2008-11 de la Banque mondiale fait état des retards accumulés par le pays. La Guinée est en effet passée de 2009 à 2010 du 179^e rang au 183^e rang.

Malgré les mesures prises dans le plan d'action minimum de bonne gouvernance (2007-10) mis en place par l'Agence nationale de lutte contre la corruption (ANLC), les résultats en matière de corruption sont relativement faibles en raison, entre autres, de la situation d'instabilité institutionnelle et de la mauvaise gestion macroéconomique. Étant donné l'impunité et la mauvaise gestion qui ont caractérisé l'économie guinéenne ces trois dernières années, l'objectif de réduire l'indice de corruption de 36 % en 2003 à 10 % en 2010 n'a pu être atteint.

La Guinée passe de 173^e rang au 168^e rang respectivement entre 2008 et 2009 au 164^e rang en 2010 dans l'échelle de l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*.

De bonnes perspectives s'annoncent pour l'année 2011 et surtout pour 2012, grâce notamment au retour à un nouvel ordre constitutionnel, à la restauration de la confiance de la part des partenaires au développement et au renforcement de la stabilité dans la sous-région. Ces efforts contribueront à améliorer le climat des affaires et l'attractivité de l'investissement en Guinée. Un signal déterminant viendrait de la reprise dans les pays de l'OCDE, du redressement économique dans les pays émergents, asiatiques en particulier, et d'une détente accrue sur les marchés miniers.

Les prix de l'aluminium et, surtout, de l'or remonteront progressivement. La reprise dans le secteur minier aura des effets d'entraînement sur les secteurs liés (construction, services, impôts indirects) mais aussi sur les investissements directs étrangers dans des secteurs agricoles, d'infrastructures et d'équipements collectifs (communication et énergie).

Autres développements récents

La Guinée a bénéficié dans le cadre de la ZMAO de l'appui des partenaires tels que le groupe de la Banque africaine de développement (BafD), pour la modernisation des moyens de paiements internationaux. Le projet est en cours d'exécution avancée.

S'agissant en particulier du secteur minier, le gouvernement entend renforcer la transparence et l'inspection en collaboration étroite avec les partenaires au développement et au titre de son implication dans le cadre de l'Initiative de transparence des industries extractives. Avec l'appui de la Banque mondiale, le gouvernement envisage la mise en place du Projet d'amélioration de la croissance et de l'emploi autour des mines (PACEM) en vue de créer des emplois durables dans les zones minières.

Les questions de gouvernance et de sécurité, questions qui conditionnent l'action de la plupart des partenaires techniques et financiers, sont particulièrement abordées avec l'Union africaine (UA) et la Cedeao d'une part, avec les agences des Nations Unies et les partenaires bilatéraux d'autre part. La réforme du secteur judiciaire, dont l'étude a été menée avec l'appui de l'Union européenne, devrait constituer l'une des priorités de la feuille de route du nouveau gouvernement.

Les autorités ont un défi de taille à relever pour réaliser les critères au titre de l'atteinte du point d'achèvement en 2011 nécessaire pour bénéficier des ressources de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. Jusqu'au décembre 2010, sur les dix indicateurs retenus comme déclencheurs du point d'achèvement de l'Initiative PPTE, six ont été atteints. Il s'agit des indicateurs relatifs à l'amélioration de la base de données sur la pauvreté, la mise en place d'un cadre réglementaire pour les institutions de microfinance, la publication du rapport annuel de l'Agence nationale pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption (ANBGLC), l'amélioration du taux brut de scolarisation au primaire, le recrutement annuel de 1 500 enseignants, l'amélioration du taux de couverture vaccinale au DTC3 dans la lutte contre les maladies cibles du Programme élargi de vaccination. Les quatre indicateurs qui n'ont pas été atteints concernent la mise en œuvre satisfaisante du DSRP, l'audit des grands marchés publics, l'amélioration du taux des consultations prénatales et la mise en place de la FRPC qui n'a pu être finalisée en raison du coup d'État de décembre 2008. Pour atteindre les quatre indicateurs qui sont en souffrance, l'ensemble des acteurs devrait se mobiliser pour la restauration de l'ordre constitutionnel, la réforme des forces de défense et de la sécurité et la consolidation de la paix.

Partenaires économiques émergents

En plus des partenaires traditionnels, la Guinée demeure tributaire de l'aide et de la présence des nouveaux partenaires émergents tels que la Chine, la Russie, l'Arabie saoudite et l'Iran. Les relations de partenariat avec la Chine remontent au lendemain de l'indépendance de la Guinée qui a été le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir établi des relations diplomatiques avec la Chine (le 4 octobre 1959). La Chine est devenue, en 2003, le partenaire commercial principal de la Guinée après la France. Ces relations couvrent le commerce, l'investissement et l'aide, ainsi que dans les affaires internationales.

Sur le plan commercial, les parts des partenaires émergents dans les exportations totales et les importations totales guinéennes sont passées respectivement de 5.3 % et 7.2 % en 2000 à 18.1 % et 11.4 % en 2008. Les exportations guinéennes vers la Chine sont faibles et ne concernent qu'un nombre limité des produits : bois brut ou scié, liège, poisson, caoutchouc brut, métaux non ferreux. Ces produits sont pour la plupart exportés de façon non continue. La part des exportations destinées à la Chine dans les exportations totales de la Guinée est passée de 0.01 % en 2000 à environ 2 % en 2008 avec l'exportation de nouveaux produits notamment les métaux précieux (représentant plus de 92 % des exportations de la Guinée vers la Chine en 2002). Les importations guinéennes en provenance de la Chine ont connu une augmentation importante ces dernières années passant de 28.5 millions USD (soit environ 4.6 % des importations guinéennes) en 2000 à 128.2 millions USD (soit environ 6.7 % des importations guinéennes) en 2008. L'essentiel de ces importations est constitué de fils, tissus et d'articles textiles façonnés, des véhicules routiers et du café, du thé, du cacao, des épices et produits dérivés. De leur côté, la Russie et l'Inde ont une part respective de 15.6 % et 0.4 % dans les exportations totales guinéennes et 0.8 % et 2.6 % dans les importations totales guinéennes en 2008.

Les flux d'IDE des pays émergents vers la Guinée augmentent rapidement, leurs volumes restent relativement faibles et concernent essentiellement la Chine en premier lieu et ensuite la Russie. En 2005, le stock d'IDE de la Chine en Guinée représente 6.4 % du stock d'IDE en Guinée. Dans le moyen terme, la Chine envisage de financer la construction d'un barrage hydroélectrique de 750 mégawatts en Guinée. En échange, les autorités guinéennes garantiront à la Chine un accès à des ressources minières équivalentes à deux milliards de tonnes de bauxite. Le secteur privé chinois intervient en Guinée dans des domaines variés : le commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels, les secteurs du textile, la communication et le secteur des bâtiments et travaux publics.

L'importance de la Chine comme principal partenaire émergent de la Guinée apparaît aussi dans l'aide publique au développement. L'essentiel des accords de coopération entre les deux pays sont des prêts sans intérêt, ensuite viennent les accords de coopération économique et technique et enfin les prêts commerciaux. Selon les déclarations de l'ambassadeur de Chine en Guinée en 2008, l'aide de la Chine à la Guinée s'orientera à l'avenir vers les projets sociaux. Parmi les projets réalisés récemment ou en cours, on note le projet de construction d'un stade de 50 000 sièges et l'assistance technique sur le service et la maintenance des équipements de la Radio télévision guinéenne et du palais présidentiel.

D'autres partenaires non traditionnels comme l'Iran, l'Arabie saoudite et la Malaisie s'intéressent également à la Guinée. Outre les relations diplomatiques, leurs engagements concernent notamment les activités extractives, le transport et l'assurance.

La Guinée pourrait développer davantage ses relations avec les partenaires émergents en adoptant une stratégie plus active et en axant ses efforts sur le développement des relations avec les pays émergents, surtout les pays producteurs du pétrole.

Contexte politique

Depuis plus d'une décennie, la Guinée est confrontée à de nombreux défis notamment, la faiblesse de la gouvernance et des institutions publiques et la non-séparation des pouvoirs. Ces handicaps ont affecté l'environnement des affaires et limité les chances de croissance et de réduction de la pauvreté. La situation socio-politique après l'élection présidentielle de 2010 devrait s'améliorer et les perspectives à moyen terme sont prometteuses si la classe politique décide de réformer les forces de défense et de sécurité, le système juridique et judiciaire, d'approfondir le dialogue entre les différents acteurs et consolider la paix. La situation s'améliorera également si le pays continue de bénéficier de la mobilisation effective des institutions africaines (UA, Cedeao et Médiation africaine), de l'Union européenne et de la communauté internationale dans son ensemble.

Depuis les réformes économiques des années 1986-2002 et les dérapages de 2003-06, la situation politique est caractérisée par la non application des règles de droit et de contrôle de la corruption, ainsi que par l'absence de leadership éclairé autour des questions essentielles du consensus républicain et démocratique pour faire face aux défis majeurs de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Sur les dix dernières années, les indicateurs de gouvernance institutionnelle (processus politique, efficacité du gouvernement et du service public, état de droit et qualité de la réglementation, perception de la corruption) figurent parmi les plus faibles de la sous-région. L'indice de perception de la corruption classe la Guinée dans le dernier quintile sur plus de dix ans.

La mauvaise gestion politique du processus démocratique (en particulier des élections de 1998, 2001/02 et celles initialement attendues en 2009), qui s'est ajoutée aux effets des diverses crises politiques (2006/07, 2009) et militaires de la sous-région ont fini par dégrader la situation politique : ils ont entretenu des tensions périodiques entre, d'une part, la classe politique dominée par la majorité présidentielle et, d'autre part, une opposition non organisée (composée essentiellement du mouvement social, syndical et des relais de la classe politique, aux intérêts divergents). L'opposition est donc réduite au silence. Elle a été régulièrement exposée à la violence d'État, particulièrement entre 2007 et 2009.

Les élections présidentielles de 2010, démocratique et multipartite, marquent le retour du pays à un régime civil près de deux ans après la prise de pouvoir par le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD). Ce dernier avait suspendu la constitution et dissout l'Assemblée nationale plongeant ainsi le pays dans un vide constitutionnel qui a affecté le fonctionnement de l'État. Ce nouveau contexte suscite un immense espoir chez les Guinéens et ouvre de nouvelles perspectives économiques pour le pays. Il est à noter que les élections se sont déroulées dans un climat de tension et l'état d'urgence a été décrété lors de la promulgation des résultats.

Le nouveau gouvernement a deux principales missions à accomplir : d'une part créer les conditions d'une véritable réconciliation nationale, d'autre part d'organiser des élections législatives transparentes, qui favoriseront l'implantation définitive de la démocratie en Guinée. Dans cette optique, les élections législatives et communales sont prévues en 2011.

La mise en place d'institutions fortes et transparentes après les élections présidentielles, pourrait permettre d'ouvrir des discussions avec les partenaires au développement pour l'obtention d'un programme basé sur la FRPC.

Pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance politique et démocratique les objectifs visés sont : *i)* le renforcement de la participation des acteurs politiques et de la société civile au processus démocratique à travers l'organisation des élections législatives et communales et communautaires libres et transparentes ; et *ii)* l'amélioration de la qualité du travail des institutions chargées de conduire le processus démocratique.

Contexte social et développement des ressources humaines

La Guinée comptait une population totale de 9.9 millions d'habitants en 2008. Elle serait de 13.5 millions à l'horizon 2020, avec un taux de croissance de 3.1 % par an et un taux de fécondité de 5.7 enfants par femme, en baisse mais largement supérieur à la moyenne régionale de 4.6. Le pays est confronté à un défi de population : urbaine à 28 %, jeune (moins de 20 ans) à 50 % environ, elle est active à 48 %, les femmes représentent plus de 51 % de la population totale (dont 47 % sont en âge de procréer).

Face à la précarité des infrastructures et des emplois, la demande sociale et la faiblesse des institutions constituent de véritables défis pour le gouvernement et la classe politique.

En effet, malgré le potentiel économique considérable de la Guinée, le pays est paradoxalement pauvre : le revenu réel par habitant ne cesse de diminuer en raison de la forte inflation qui caractérise le pays depuis plusieurs années. L'incidence de la pauvreté est de 55 % environ (au seuil national en 2010), contre 49.2 % en 2002 et 53 % en 2007 ; près de 70.1 % de la population vit avec moins de 1.25 USD par jour et par personne avec de fortes inégalités de revenu qui s'accroît.

L'indice du développement humain, publié par le Pnud, progresse de 0.6 % par an et la Guinée est passée au 156^e rang sur 177, au niveau de la moyenne de l'Afrique de l'Ouest.

D'importants mouvements de population ont lieu entre la Guinée et tous les pays voisins, plus particulièrement le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Sierra Léone et le Liberia. La Guinée a un taux d'émigration de 6.3 %. L'Afrique est la destination principale avec 90.3 % des émigrants. Les migrants représentent 4.4 % de la population totale.

Les indicateurs de bien-être, d'éducation et de santé sont précaires et souvent inférieurs à la moyenne régionale. Les services sociaux de base sont dans un état de satisfaction relativement bas qui n'a pas changé depuis dix ans.

L'état de dénuement de la population, ajouté à l'état de délabrement des infrastructures (habitat, transport, énergie, eau et télécommunications) constitue un véritable défi dans un contexte d'instabilité politique, économique, monétaire. Les moyens requis pour soutenir le processus de croissance accélérée sont à l'échelle d'un véritable « plan Marshall » guinéen. Dans le domaine de l'éducation, malgré les efforts déployés au profit du secteur de l'enseignement primaire, de la parité fille/garçon et de l'équilibre entre régions et localités, les objectifs fixés dans le DSRP2 n'ont pas été atteints pour des raisons multiples : *i*) la faiblesse du financement du secteur (de 2000 à 2010, la part du budget national consacrée aux dépenses de l'éducation n'a pas excédé 12 %), et également la suspension de certains financements internationaux et ; *ii*) la qualité des dépenses qui n'a pas connu une amélioration sensible.

Cette situation a entraîné le recul d'un certain nombre d'indicateurs essentiels à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement. En effet, le taux brut de scolarisation au niveau national est passé de 79 % en 2007/08 à 77 % en 2008/09 contre un objectif de 83 %. Chez les filles, ce taux est passé de 71 % en 2007/08 à 70 % en 2008/09. L'indice de parité filles/garçons a augmenté de 0.81 en 2008 à 0.92 en 2010.

Le taux d'achèvement du cycle primaire est passé de 60 % en 2006 à 59 % en 2009. La réalisation d'un taux brut de scolarisation de 100 % et l'obtention de l'égalité entre les deux sexes à l'horizon 2015 sont des objectifs réalistes qui seront atteints. Pour les années à venir, les autorités, dans le cadre du DSRP2, envisagent de mettre l'accent sur : *i*) l'amélioration de la qualité de l'enseignement, de la couverture et de l'accès (renforcement des infrastructures et du rapport maître/élèves) ; et *ii*) sur la réhabilitation des infrastructures et l'orientation des programmes pour le renforcement de l'employabilité dans les autres ordres d'enseignement (secondaire, supérieur, l'enseignement technique et la formation professionnelle), facteur de croissance et de compétitivité.

L'espérance de vie en Guinée est de 57.3 ans (la probabilité de décéder avant l'âge de 40 ans est de 23.7 %). Elle a gagné trois ans depuis 2004. Mais le bilan des performances reste mitigé dans le domaine de la santé. Sur la période 1999-2005, la mortalité infantile a reculé de 7 points et la mortalité infanto-juvénile de 14 points en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural, les résultats sont préoccupants : les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle sont encore élevés (91 pour 1 000, 163 pour 1 000 et 980 pour 100 000 respectivement). Environ 40 % des enfants guinéens de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique.

Sur le plan de la prévention, le taux de couverture vaccinale est en hausse même si des disparités persistent selon les régions et le milieu de résidence, d'où la persistance et l'extension de certaines maladies endémiques. La forte prévalence du VIH/sida connue sur la période 1996-2001 a amorcé une tendance à la baisse (de 2.8 %

en 2001 à 1.3 % en 2009).

Par rapport au genre, on note une féminisation de l'infection avec un taux de séroprévalence de 1.9 % chez les femmes de 15-49 ans, contre 0.9 % chez les hommes de la même tranche d'âge. Le gouvernement a pris des mesures pour renforcer la surveillance épidémiologique, le dépistage volontaire, la prévention de la transmission mère-enfant et pour améliorer l'accès aux médicaments antirétroviraux avec la réduction par 20 du coût du traitement.

Le gouvernement s'est engagé à rendre le traitement antirétroviral gratuit, de même que le suivi biologique et la prise en charge des infections opportunistes. Le gouvernement envisage également de maintenir une veille et sa détermination à faire face aux maladies endémiques (paludisme, tuberculose). Ces maladies continuent d'être des problèmes de santé publique et résultent dans certains cas des mauvaises conditions d'hygiène : 21 % des ménages guinéens ne disposent pas de toilettes et utilisent des latrines ou fosses mal conçues. Seulement 7.7 % des ménages sont branchés au réseau public d'eau potable. L'utilisation du bois et du charbon de bois pour faire de la cuisine est très intense en Guinée. Le bois est utilisé par environ 78.2 % des ménages pour faire de la cuisine, ce qui constitue une préoccupation majeure pour la protection de l'environnement.

La Guinée compte une multitude de cours d'eau et connaît une des plus fortes pluviométries de la sous-région : ce pays est surnommé le « château d'eau de l'Afrique de l'Ouest ». Toutefois, les réformes structurelles et institutionnelles tant souhaitées dans le secteur (eau et assainissement) peinent à se mettre en place et le taux de desserte reste largement inférieur à la moyenne régionale, qui est de l'ordre de 18.1 % pour l'électricité et de 73.8 % pour l'eau potable.